

Ecrit par le 27 juillet 2024

Isle-sur-la-Sorgue s'allie à la Fondation du Patrimoine pour restaurer l'escalier de l'immeuble Beaucaire



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue et la Fondation du Patrimoine viennent de signer une convention de collecte de dons afin de restaurer l'escalier de l'immeuble Beaucaire.

L'immeuble, construit au milieu du XVIII^e siècle, est l'un des derniers témoignages de l'architecture civile de l'ancien quartier juif de l'Isle-sur-la-Sorgue. Il est reconnaissable par sa forme en 'U', qui permettait de favoriser l'entrée de la lumière dans les appartements depuis le ghetto, puisque les règles restrictives

Écrit par le 27 juillet 2024

interdisaient aux Juifs de percer des ouvertures sur l'extérieur de leur quartier.

État actuel de l'immeuble

Aujourd'hui, l'ensemble de l'escalier de l'immeuble est en péril. Il a fait l'objet récemment d'un étaieement provisoire. La façade, elle aussi, nécessite une entière restauration. Mis à part la porte d'entrée, les menuiseries ont disparu mais le modèle est répliquable puisque conservé dans la parcelle voisine. Le sol dallé du rez-de-chaussée est partiellement démonté et le premier niveau de l'escalier est totalement ruiné.

Aux étages, la structure en bois montre des signes de faiblesse et le revêtement de plâtre est lacunaire en de multiples endroits. Les revêtements de sol en terre cuite des marches et paliers, ainsi que sur le barreaudage de la rambarde présentent également des lacunes. La totalité de la toiture doit également être refaite.



DR

Les travaux prévus

Grâce aux dons qui permettront les travaux, l'escalier Beaucaire va retrouver sa fonction initiale de desserte des étages pour un projet de logements associant un propriétaire occupant et trois logements sociaux. Le dernier étage, quant à lui, servira de petit centre d'interprétation du patrimoine juif de la Ville. Les travaux de restauration se dérouleront en deux tranches. Une première entre novembre prochain et janvier 2024, et une seconde entre février 2024 et septembre 2024.

Ecrit par le 27 juillet 2024

Le rez-de-chaussée sera reconstruit à l'identique. Aux étages, la structure de l'escalier sera maintenue par un système de suspentes alliant consoles métalliques et câbles métalliques connectés à des poutrelles placées au-dessus du plafond en gypserie. Ce système va permettre de maintenir l'escalier dans sa position actuelle avec ses légers défauts tout en conservant l'intégralité des bois d'origine. Le plafond, les enduits, la rambarde et les sols de terre cuite seront intégralement restaurés. La façade, quant à elle, retrouvera son aspect du XVIII^e siècle.



Ce à quoi devrait ressembler l'immeuble après les travaux. DR

Comment faire un don ?

Comme pour le parc Gautier, le monument Salviati et, plus récemment, Campredon art & image, la Ville ouvre une campagne de souscription, en association avec la Fondation du Patrimoine. Il est donc possible de faire un don sur le site de cette dernière depuis le 15 mai, et ce, jusqu'au 15 novembre 2024.

Le montant à atteindre s'élève à 103 538€. Pour faire un don ou suivre l'évolution de la campagne, [cliquez ici](#).

V.A.